

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 de la Commission du 25 mai 2011 portant application du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne la liste des substances actives approuvées,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **CAPEX***

de la société **ANDERMATT BIOCONTROL AG**

numéro de dossier **n°2023-2206**

*Considérant que l'approbation de la substance active *Adoxophyes orana granulovirus* souche DSM-BV-0001 contenue dans le produit a expiré, conformément au règlement (UE) n° 540/2011 susvisé,*

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	CAPEX
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ANDERMATT BIOCONTROL AG Stahlermatten 6 6146 GROSSDIETWIL LU Suisse
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	5. 10 ¹³ OB/L - <i>Adoxophyes orana granulovirus</i> souche DSM-BV-0001
Numéro d'intrant	2140343
Numéro d'AMM	2140187
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait	
Délai accordé pour la vente et la distribution	Un mois à compter de la présente décision
Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/01/2024

A Maisons-Alfort, le 23/08/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)